

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 15

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 12 JUN 2023

N° D2023 031

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre octobre à 20 H, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard REY.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, **Adjoint au Maire.**

MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Frédéric VIENOT, **Conseillers municipaux.**

Absent(s) excusé(s): Sylvie CHASSAGNE (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : Marc SOLFOROSI

Date de la convocation : 5 juin 2023

Date de l'affichage : 5 juin 2023

OBJET : - DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023 – AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES GUILLERMINES

M. le Maire explique que comme beaucoup de villages, la population du village augmente et les besoins d'équipements en direction de la population deviennent indispensables.

Afin de répondre aux attentes des enfants et des familles, le conseil municipal a décidé de réaliser une aire de jeux d'environ 900m² sur les parcelles cadastrées AK 69, 70 et 71 appartenant à la commune, dans le lotissement des Guillermines, Chemin du Gamay.

Cette aire de jeux pourra accueillir des familles avec des enfants de plusieurs tranches d'âge. Les plus grands pourront se dépenser sur la grande pyramide de corde ou sur le trampoline. Les plus petits pourront eux s'amuser sur une cabane-toboggan inclusive. Une balançoire sera aussi installée. Avec un siège classique et un siège nacelle pour les tout-petits. Des jeux plus informels favoriseront l'équilibre, avec un sol en relief et un tunnel.

L'ensemble de ces jeux seront installés sur un sol amortissant en résine colorée. Cette aire sera un lieu de détente entouré d'espaces verts. Des bancs seront aussi installés.

Le projet est estimé à 100 000 € HT.

Afin de mettre en œuvre ce projet, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture au titre de la DETR, et au Département de l'Ain, dans le cadre des équipements de proximité.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		45 000.00 €	45 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		45 000.00 €	45 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	40 000.00 €	40 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional		0 €	
Conseil départemental	Equipements de proximité	15 000.00 €	15 %
Fonds de concours			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		55 000.00€	55 %
Total HT		100 000.00 €	100.00 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération d'aménagement d'une aire de jeux aux Guillermines, et les modalités de financement,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



**Le secrétaire de séance,
Marc SOLFOROSI**

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 13.06.2023

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20230612-D2023_031-DE
Date de télétransmission : 13/06/2023
Date de réception préfecture : 13/06/2023